

# Ensemble, Face aux changements

Colloque en santé  
et sécurité du travail

26 et 27 mai 2022



**SCFP**  
Syndicat canadien de  
la fonction publique

scfp.qc.ca



# MOT DE BIENVENUE

C'est avec enthousiasme que nous vous accueillons à la 10e édition du colloque en santé et sécurité du travail du SCFP-Québec.

Ce colloque a pris naissance en 2001 par l'adoption d'une résolution au Congrès du SCFP-Québec où il a été résolu :

Que le SCFP-Québec organise, sauf décision contraire du Conseil général, un colloque ou une conférence en santé-sécurité à tous les deux ans, les années où il n'y a pas de congrès au SCFP National ou au SCFP-Québec;

Que le comité santé et sécurité du travail du SCFP-Québec soit mis à contribution pour la préparation et la tenue de cette rencontre.

À chaque édition, nous tentons d'offrir de la formation et des outils autant aux plus expérimentés d'entre vous qu'aux personnes qui débutent dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

Vous aurez accès aux documents du colloque directement sur le site internet du colloque dans l'onglet *Documents*. **Veillez noter que les présentations PowerPoint seront disponibles uniquement après l'événement.** Cette façon de faire permet de respecter notre volonté d'être plus vert, plus écologique.

Les sujets traités lors du présent colloque sont ceux pour lesquels vous avez manifesté de l'intérêt. Quant aux choix d'ateliers, ils vous permettront d'acquérir ou de parfaire vos connaissances. Profitez aussi de l'occasion pour agrandir votre réseau. En effet, vous, les participantes et participants de ce colloque, possédez, souvent, beaucoup d'expérience pouvant bénéficier à l'ensemble des militantes et militants du SCFP.

Nous vous souhaitons un bon colloque et avons déjà hâte de lire vos commentaires dans la fiche d'évaluation qui vous sera remise vendredi, le 27 mai prochain.

**BON COLLOQUE À TOUTES ET À TOUS!**



# NOS COMMANDITAIRES

*Nous désirons remercier tous nos commanditaires qui permettent la réalisation de chacun de nos événements.*

AMERICMEDIA

FONDS DE SOLIDARITÉ

APSAM

HÔTEL DELTA DE TROIS-RIVIÈRES

ASSTSAS

LA CAPITALE / BENEVA

ATELIER QUÉBÉCOIS

LAMOUREUX, MORIN

AVALANCHE

LE BALUCHON

CAISSE DES TRAVAILLEUSES ET  
TRAVAILLEURS UNIS

MELANÇON MARCEAU  
GRENIER

CMI ST-LAURENT

PROMOTIONS UNIVERSELLES

ESTÉREL RESORT

ROY BÉLANGER

FONDATION DU DR BENOIT  
DESHAIES

SSQ AUTO

*merci*



# ORDRE DU JOUR

*Mercredi, 25 mai 2022*

18 h à 20 h	<b>Période d'inscription</b>
-------------	------------------------------

*Jeudi, 26 mai 2022*

7 h 30	<b>Période d'inscription</b>
--------	------------------------------

9 h	<p>Ouverture du colloque par Mme Sophie Martin, coordonnatrice du service de la santé et de la sécurité du travail</p> <p>Discours du président du comité provincial de la santé et de la sécurité du travail du SCFP-Québec, M. Stéphane Simard</p> <p>Discours de Mme Carole Neil, vice-présidente du secteur universitaire et responsable comité provincial de la santé et de la sécurité du travail du SCFP-Québec</p> <p>Présentation et remise du prix Dorothy Sauras</p> <p>Discours de la directrice québécoise du SCFP, Mme Marie-Hélène Bélanger</p>
-----	--

10 h	<b>Pause</b>
------	--------------

10 h 15	<p>Conférence « Analyse critique de la modernisation du régime »</p> <p>Présentation de Mme Annie Landry, directrice du service de la santé et de la sécurité du travail à la FTQ et Maxine Visotzky-Charlebois, candidate au doctorat en droit à l'Université d'Ottawa</p>
---------	---

12 h	<b>Dîner libre</b>
------	--------------------

# ORDRE DU JOUR

## *Jeudi, 26 mai 2022*

13 h 30	<p>Ateliers 1, 2 et 3</p> <p><b>1 : Obligations de l'employeur en matière de violence conjugale</b> par Me Rachel Cox, UQAM</p> <p><b>2 : Revue de la jurisprudence</b> par Serge Beaulieu, FTQ</p> <p><b>3 : Juridiction fédérale : nouvelle réglementation sur la violence au travail</b> par Loïc Blanchard, SCFP</p>
15 h	<b>Pause</b>
15 h 30	<p>Ateliers 4, 5 et 6</p> <p><b>4 : Défis des plaideurs à la suite de la Loi 27</b> par Serge Beaulieu et Annie Landry, FTQ</p> <p><b>5 : Télétravail et SST</b> par Danielle Lamy, avocate, Coordinatrice du Service juridique SCFP et Marie-Lyne Grenier, avocate au Service juridique SCFP</p> <p><b>6 : Prévention de la surcharge du travail</b> par Pierre-Sébastien Fournier, Université Laval</p>

## *Vendredi, 27 mai 2022*

8h45	<p>Conférence « La fatigue au travail et les horaires atypiques » Présentation de Dre Diane B. Boivin</p>
10 h 15	<b>Pause</b>
10 h 30	<p>Conférence « La reconnaissance au travail » Présentation de M. Jean-Pierre Brun</p>
12 h	Clôture et remerciements

---

# ÉNONCÉ SUR L'ÉGALITÉ

La solidarité syndicale est fondée sur le principe voulant que les femmes et hommes syndiqués soient égaux et qu'ils et elles méritent le respect à tous les niveaux. Tout comportement qui crée un conflit nous empêche de travailler ensemble pour renforcer notre syndicat.

En tant que syndicalistes, nos objectifs sont le respect mutuel, la coopération et la compréhension. Nous ne devrions ni excuser, ni tolérer un comportement qui mine la dignité ou l'amour-propre de quelque personne que ce soit ou qui crée un climat intimidant, hostile ou offensant.

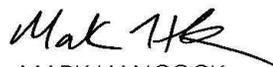
Un discours discriminatoire ou un comportement raciste, sexiste, transphobique ou homophobe fait mal et, par conséquent, nous divise. C'est aussi le cas pour la discrimination sur la base de la capacité, de l'âge, de la classe, de la religion, de la langue et de l'origine ethnique.

La discrimination revêt parfois la forme du harcèlement. Le harcèlement signifie utiliser du pouvoir réel ou perçu pour abuser d'une personne, pour la dévaluer ou l'humilier. Le harcèlement ne devrait pas être traité à la légère. La gêne ou le ressentiment qu'il crée ne sont pas des sentiments qui nous permettent de grandir en tant que syndicat.

La discrimination et le harcèlement mettent l'accent sur les caractéristiques qui nous distinguent; de plus, ils nuisent à notre capacité de travailler ensemble sur des questions communes comme les salaires décents, les conditions de travail sécuritaires et la justice au travail, dans la société et dans notre syndicat.

Les politiques et pratiques du SCFP doivent refléter notre engagement en faveur de l'égalité. Les membres, le personnel et les dirigeantes et dirigeants élus ne doivent pas oublier que toutes les personnes méritent d'être traitées avec dignité, égalité et respect.

---

  
MARK HANCOCK  
Président national

  
CANDACE RENNICK  
Secrétaire-trésorière nationale



# CONFÉRENCE

« Analyse critique de la modernisation du régime »

## ANNIE LANDRY



Annie Landry est directrice du Service de la santé et de la sécurité du travail à la FTQ depuis 2018. Elle milite et travaille dans le mouvement syndical depuis 15 ans. Au travers des années, elle a notamment été responsable des dossiers de la santé et de la sécurité, des relations de travail, des communications et de la mobilisation.

## MAXINE VISOTZKY-CHARLEBOIS



Maxine Visotzky-Charlebois est avocate et candidate au doctorat en droit à l'Université d'Ottawa. Elle a notamment été chargée de cours à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal et auxiliaire de recherche à l'Université d'Ottawa auprès de la professeure Katherine Lippel. Ses intérêts de recherche portent entre autres sur le régime d'indemnisation des accidents du travail, l'effectivité des lois en matière de travail, l'accès à la justice et l'action syndicale.

Elle s'intéresse également aux méthodes de recherche empiriques et multidisciplinaires. Sa thèse de doctorat portera sur le rôle de l'acteur syndical dans le cadre de la mise en œuvre du processus de retour au travail à la suite d'une lésion professionnelle.

## ATELIER

### « Obligations de l'employeur en matière de violence conjugale »

#### RACHEL COX



Me Rachel Cox, professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM, a pour domaine d'expertise le droit de la santé au travail au carrefour du droit à l'égalité au travail. Elle s'intéresse plus particulièrement à la réglementation du harcèlement et des violences susceptibles de se produire dans le cadre du travail.

Elle privilégie des approches interdisciplinaires et partenariales pour mener ses recherches. En ce moment, elle préside les travaux du Comité chargé d'analyser les recours en matière de harcèlement sexuel au travail du MTESS.

## ATELIER

### « Revue de la jurisprudence »

#### SERGE BEAULIEU



Serge Beaulieu est conseiller syndical au Service de l'éducation de la FTQ depuis 2004, où il est notamment responsable de la filière de la formation en santé et sécurité du travail et des formations qui visent les pratiques juridiques.

Il a d'abord occupé un emploi dans le secteur manufacturier durant 12 ans, où il a entre autres été président de son unité locale, avant de devenir, pendant 3 ans, représentant syndical au sein de son syndicat d'origine, aujourd'hui devenu Unifor. Il détient un baccalauréat en droit de l'UQAM.

# ATELIER

« Juridiction fédérale : nouvelle réglementation sur la violence au travail »

## Loïc BLANCHARD



Loïc Blanchard est président du SNCF-SCFP 3812 depuis 2021. Dans les années antérieures, il a également occupé d'autres fonctions syndicales au sein de son syndicat. Il est impliqué activement en santé et en sécurité du travail depuis plusieurs années.

Depuis 2021, Loïc Blanchard est également formateur en santé et sécurité pour le service de formations du SCFP-Québec.

# ATELIER

## « Télétravail et SST »

### MARIE-LYNE GRENIER



Détentrice d'un baccalauréat en communication et en droit, elle débute sa carrière au sein d'un syndicat indépendant du milieu municipal. Admise au Barreau du Québec en 2020, elle rejoint le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) à titre de stagiaire en droit en janvier 2020 et ensuite en tant qu'avocate et conseillère syndicale depuis juillet 2020.

Elle est appelée à conseiller et représenter les associations de salariés et les salariés de plusieurs secteurs du SCFP devant les instances spécialisées en droit du travail et les tribunaux de droit commun. Elle agit également à titre de conférencière sur divers sujets reliés au droit du travail.

### DANIELLE LAMY



Admise au Barreau du Québec en 1984, elle forme son cabinet où elle a pratiqué le droit administratif, social et du travail.

Depuis son arrivée au SCFP en 2003, elle travaille à titre d'avocate et de conseillère syndicale dans plusieurs secteurs du SCFP. À titre de procureure du SCFP, elle plaide devant les différents tribunaux supérieurs et administratifs. Elle assume la coordination du Service juridique depuis 2013.

Elle préside à titre de bénévole le Conseil d'administration du Centre d'étude en coopération internationale (le Ceci). De plus, elle participe à plusieurs conférences à titre de conférencière et panelliste.

# ATELIER

## « Prévention de la surcharge du travail »

### PIERRE-SEBASTIEN FOURNIER

Pierre-Sébastien Fournier est professeur titulaire et directeur du département de management de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Il est chercheur au Centre d'expertise en gestion de la santé et de la sécurité du travail ([www.cgsst.com](http://www.cgsst.com)). Il est également responsable académique du MBA en gestion de la santé et de sécurité du travail de l'Université Laval. Il est titulaire d'un Diplôme d'études approfondies de l'École Pratique des Hautes Études de Paris et d'un doctorat en relations industrielles de l'Université Laval.



Les activités de recherche de monsieur Fournier s'articulent autour des problématiques de gestion de la santé et sécurité du travail, en particulier des dimensions de la charge de travail qui ont des impacts sur les personnes, mais aussi, sur les équipes qui les entourent. Ses intérêts de recherche sont envisagés dans une perspective d'amélioration de la santé et de la sécurité du travail ainsi que de l'efficacité des organisations notamment sur le plan des pratiques de gestion des ressources humaines. Ses travaux se déroulent sur le terrain, en partenariat dans de nombreux domaines d'activités : transport routier des marchandises, assurances, réseau de la santé, secteur minier, etc. Des collaborations soutenues avec les milieux de travail lui procurent une connaissance détaillée des réalités organisationnelles.

Sous sa direction depuis 2015, le département de management a connu une croissance forte et soutenue en enseignement et en recherche. Pierre-Sébastien a su développer le Département et le positionner dans une situation stratégique enviable, tout en maintenant un climat et des conditions de travail favorisant le bien-être des membres de l'équipe.

# CONFÉRENCE

« La fatigue au travail et les horaires atypiques »

## DIANE BOIVIN

Diane B. Boivin MD, PhD, est professeure titulaire à la faculté de médecine de l'université McGill et fondatrice/directrice du Centre d'étude et de traitement des rythmes circadiens de l'institut universitaire en santé mentale Douglas. Ses intérêts de recherche portent sur les troubles d'adaptation aux horaires atypiques de travail, le décalage horaire, la gestion des risques liés à la fatigue et le rôle des rythmes circadiens dans diverses conditions médicales et psychiatriques.



Elle est membre des comités éditoriaux des revues Sleep, Sleep Medicine, Chronobiology International et Journal of Biological Rhythms. Elle a produit plus de 300 publications scientifiques incluant des articles scientifiques, rapports de recherches, chapitres de livre, et rapports de conférences. En 2012, elle a publié un livre grand public sur le sommeil et ses troubles intitulé Le sommeil et vous, mieux dormir, mieux vivre.

Dre Boivin a dirigé plusieurs grandes études terrain sur des projets liés à la gestion de la fatigue au travail, et ce pour diverses industries dont l'industrie des transports (routier, maritime, aérien, ferroviaire), l'industrie minière, la santé et les services d'urgence. Elle a agi à titre d'experte médicolégale sur plusieurs dossiers litigieux reliés au sommeil, rythmes circadiens et horaires de travail.

# CONFÉRENCE

« La reconnaissance au travail »

## JEAN-PIERRE BRUN

Monsieur Brun est expert-conseil, professeur associé de management et auteur des livres *Le pouvoir de la reconnaissance au travail* et *Les sept pièces manquantes du management*. Il est le fondateur de la Chaire en gestion de la santé organisationnelle et de la sécurité du travail de l'Université Laval (Canada), qu'il a dirigé pendant près de 20 ans, et expert-conseil au Cabinet Empreinte Humaine.



Jean-Pierre Brun intervient tant au Canada, en Europe ou ailleurs dans le monde. Son expertise est sollicitée par les grandes entreprises, les organismes de prévention et l'État :

- Livre de l'année 2019 CRHA : *Le pouvoir de la reconnaissance*
- Mention exceptionnelle du Jury 2009 CRHA : *Les sept pièces manquantes du management*
- Prix hommage canadien de la santé en milieu de travail (2005)
- Contribution à 15 livres scientifiques
- Auteurs et co-auteurs de 27 articles scientifiques
- Plus de deux millions de dollars de subvention de recherche
- Conseiller scientifique mise en œuvre de la loi sur le harcèlement psychologique au travail pour le gouvernement du Québec
- Membre du Collège d'experts du rapport Gollac
- Membre du Réseau de recherche sur la COVID et les pandémies du gouvernement du Québec

























# Ensemble, Face aux changements

Colloque en santé  
et sécurité du travail

## LE COMITÉ ORGANISATEUR

Roxanne BÉLAND, SCFP 3783

Sophie DESMARAIS, SCFP 5400

Johanne DUVAL, SCFP 2326

Geneviève DONARDIN, SCFP 5425

Sophie LEFEBVRE, SCFP 429

Frank MAZZA, SCFP 429

Cathy MITCHELL, SCFP 5959

Fredéric MORIN, SCFP 301

Nathalie PARADIS, SCFP 2881

Josianne PLANTE, SCFP 3783

Stéphane SIMARD, SCFP 306

Jean-Yves TESSIER, SCFP 5959

Martine TRAHAN, SCFP 1244

## En collaboration avec

Vicky BEAUDRY, SCFP

Sophie MARTIN, SCFP

